

COMMUNE DE LA CELLE-SAINT-CYR

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 29 mars 2014

L'an deux mil quatorze le vingt-neuf mars à 17 heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Claude FRACHET, le plus âgé des Conseillers Municipaux.

Présents : Mesdames Marie-Hélène GOUEDARD, Anaïs ESNAULT, Françoise DUPUIS, Audrey CALMUS, Ophélie FLAUX et Messieurs Claude FRACHET, Michel CLOUZEAU, Raymond BLANDUREL, Stéphane SURREL, Roland VANHOVE, Ludwig GRAS

Absents excusés :
- M. Pierre-François DECROIX qui donne son pouvoir à M. Ludwig GRAS
- M. Nicolas MAQUAIRE qui donne son pouvoir à Mme Françoise DUPUIS
- Mme Mylène WEGMANN qui donne son pouvoir à Mme Ophélie FLAUX

Secrétaire de séance : Mme Ophélie FLAUX

Ordre du jour :

1. Installation du Conseil Municipal
2. Désignation du secrétaire de séance
3. Election du Maire
4. Création du nombre de postes d'Adjoints
5. Proclamation du tableau officiel
6. Informations diverses

Installation du Conseil Municipal

Monsieur Bernard GUINOT, Monsieur le Maire sortant, prend la parole :

« Je tiens à vous présenter toutes mes félicitations pour votre large victoire au 1^{er} tour des élections municipales. Les Celloises et les Cellois ont décidé, et vous ont choisi pour gérer la commune.

C'est un honneur et c'est une marque de reconnaissance du travail que vous avez effectué. Mais c'est d'abord une marque de confiance exprimée et donnée à votre l'équipe, afin de *«poursuivre le travail et construire l'avenir »*.

C'est une lourde responsabilité, c'est un investissement de chaque jour et de chacun. La gestion de la commune est le travail d'une équipe.

Sachez vous partager les tâches. Sachez échanger vos points de vue et débattre. Sachez être à l'écoute de la population dans un intérêt collectif.

N'oubliez jamais que vous gérez la commune avec l'argent des contribuables. Les recettes de la commune sont en forte baisse et vous devrez en tenir compte. Bien souvent, il vous faudra choisir entre l'idéal et le raisonnable. La prudence et la raison devront guider vos orientations. Maintenant c'est à vous de travailler, à vous de bien travailler. Vous en avez les capacités. Je vous souhaite sincèrement la plus grande réussite.

Après ces quelques mots, je vais procéder à l'installation officielle du Conseil Municipal.

Je dois vous faire connaître les noms des Conseillers Municipaux qui ont été proclamés officiellement à la suite des opérations électorales du 23 mars 2014.

L'ordre des Conseillers Municipaux est déterminé selon les résultats des élections et en cas d'égalité par priorité d'âge. Je vais faire l'appel selon cet ordre établi comme suit :

1. ESNAULT Anaïs
2. MAQUAIRE Nicolas
3. DUPUIS Françoise
4. CLOUZEAU Michel
5. VILLAIN Yannick
6. BLANDUREL Raymond
7. DECROIX Pierre-François
8. SURREL Stéphane
9. VANHOVE Roland
10. GOUEDARD Marie-Hélène
11. CALMUS Audrey
12. WEGMAN Mylène
13. FLAUX Ophélie
14. GRAS Ludwig
15. FRACHET Claude

Je déclare le Conseil Municipal de La Celle Saint Cyr installé dans ces fonctions.

Je vais maintenant passer la parole à notre doyen d'âge qui va présider la deuxième partie de cette séance, à savoir l'élection du Maire. »

Election du maire

Sous la présidence de Monsieur Claude FRACHET, le plus âgé des Conseillers Municipaux, il est procédé à l'élection du Maire.

Candidat à l'élection du Maire : M. Yannick VILLAIN

Résultat du vote : 14 voix pour et 1 bulletin blanc.

Monsieur Yannick VILLAIN est élu Maire.

Détermination du nombre d'adjoints

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commune peut compter un maximum de 4 adjoints. Jusqu'au jour d'aujourd'hui, la commune fonctionne avec 3 adjoints. Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide de maintenir le nombre d'adjoints à **trois**.

Election des adjoints

Candidat au poste de 1^{er} adjoint : Mme Marie-Hélène GOUEDARD

Résultat du vote : 14 voix pour et 1 blanc

Madame Marie-Hélène GOUEDARD est élue 1^{ère} adjointe

Candidat pour le poste de 2^{ème} adjoint : Monsieur Pierre-François DECROIX

Résultat du vote : 15 voix pour

Monsieur Pierre-François DECROIX est élu 2^{ème} adjoint.

Candidat pour le poste de 3^{ème} adjoint : Mme Audrey CALMUS et Monsieur Claude FRACHET

Résultat du vote : - 11 voix pour (M.Frchet), 3 voix pour (Mme CALMUS) et 1 blanc.

Monsieur Claude FRACHET est élu 3^{ème} adjoint

Affaires et questions diverses

- ❖ Monsieur Yannick VILLAIN donne lecture de la Charte de l'élu local.
- ❖ Monsieur le Maire remet à chaque Conseiller Municipal un tableau à compléter provisoirement afin de noter leur choix au sujet des commissions à tenir.
- ❖ Prochaine séance du Conseil Municipal le lundi 07 avril 2014 à 19 h 30 dont l'ordre du jour portera essentiellement sur la composition des commissions et la désignation des membres des syndicats.

Fin de séance : 17 h 35

Le Maire
Yannick VILLAIN